



1^{er} Décembre 2011



Communauté urbaine de Nantes





Un territoire hétérogène:
la connaissance du patrimoine
à rationaliser



- ❁ **Des inventaires patrimoniaux disparâtres**
- ❁ **Une valorisation patrimoniale mal identifiée**
- ❁ **Une politique patrimoniale souvent à très court terme (PPI)**

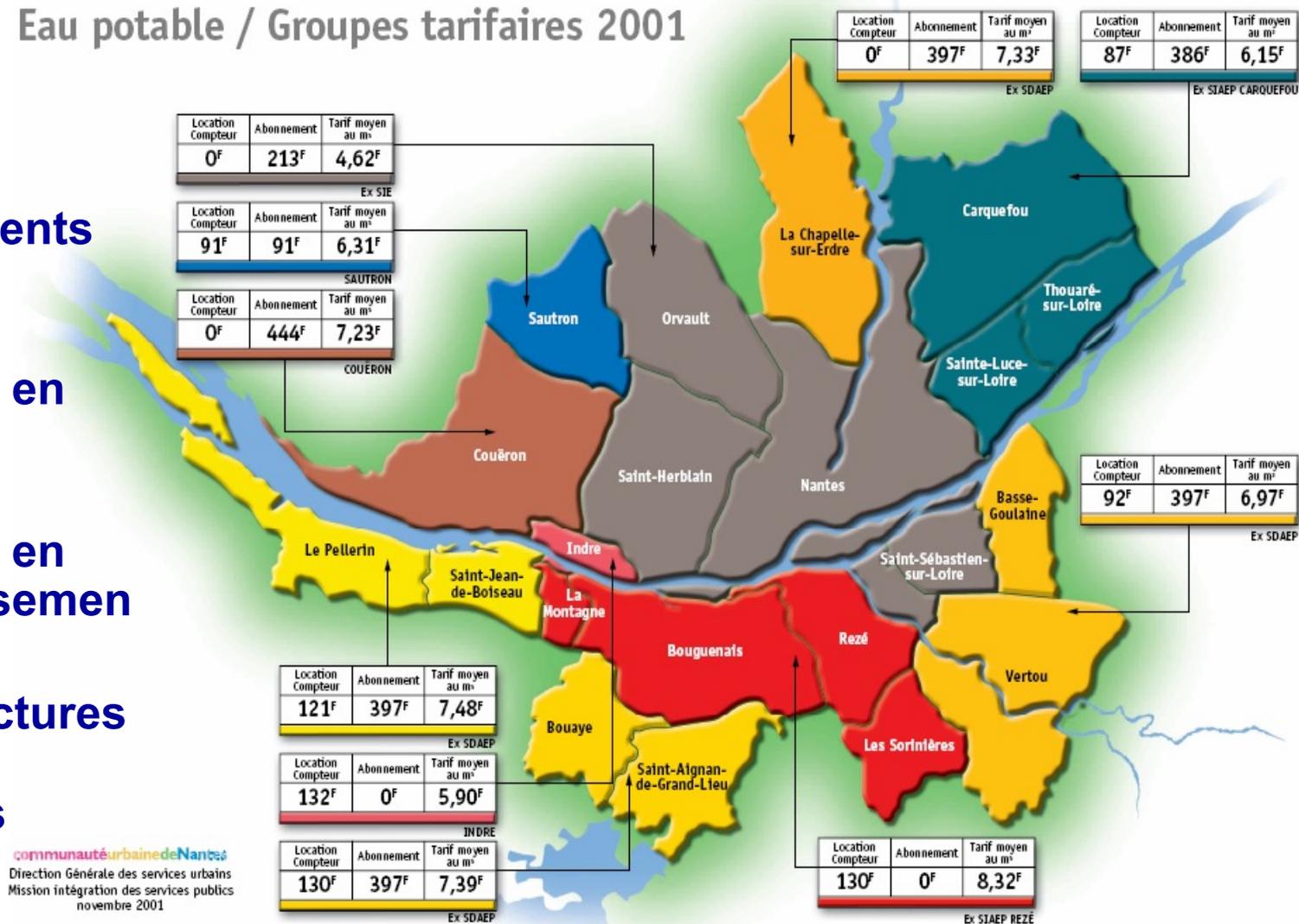


Un territoire hétérogène: une mosaïque tarifaire



Eau potable / Groupes tarifaires 2001

- 214 éléments tarifaires
- 11 zones tarifaires en eau
- 23 zones tarifaires en assainissement
- Des structures tarifaires multiples



communauté urbaine de Nantes
 Direction Générale des services urbains
 Mission intégration des services publics
 novembre 2001



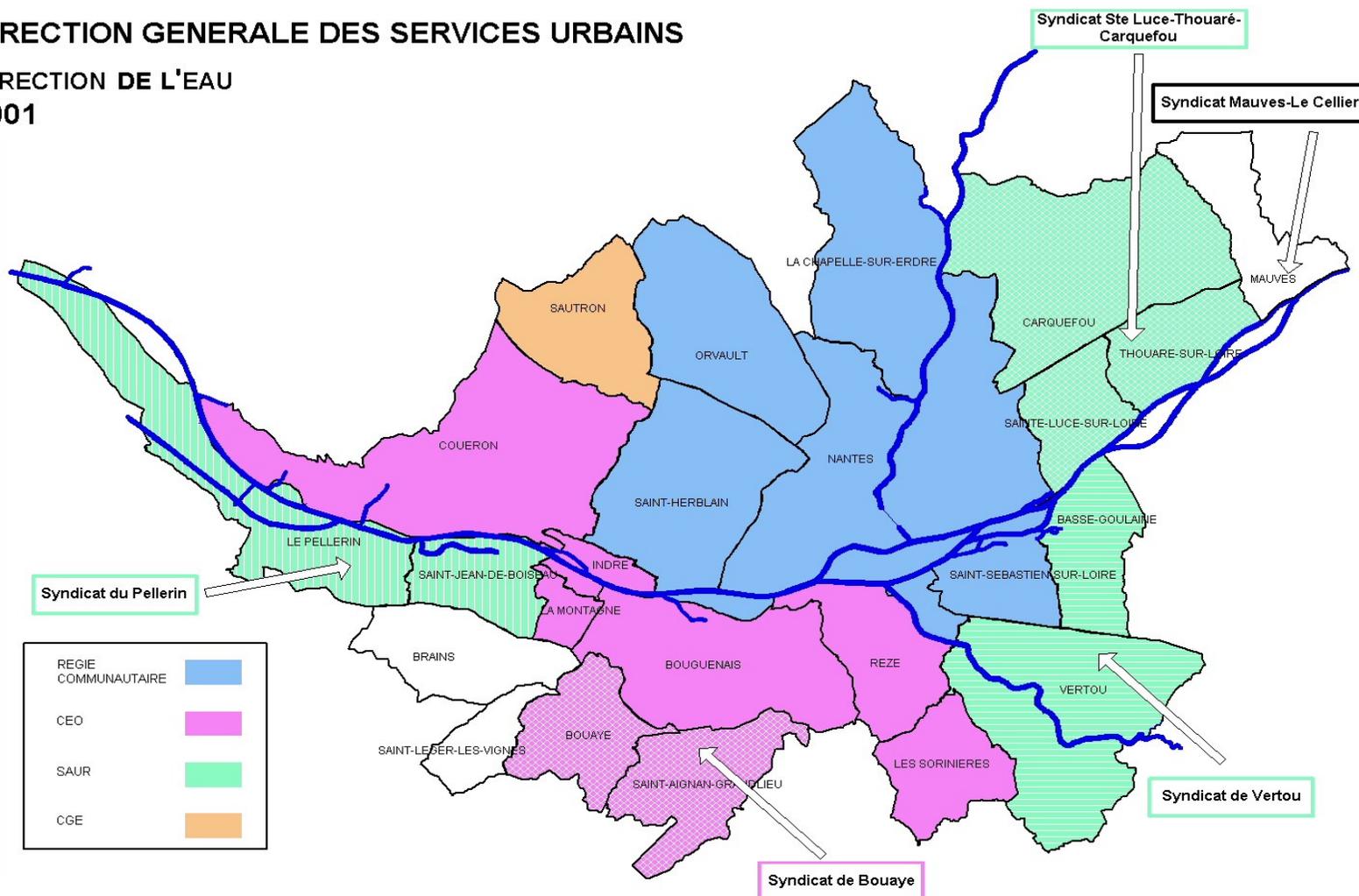
Un territoire hétérogène: des modes de gestion multiples

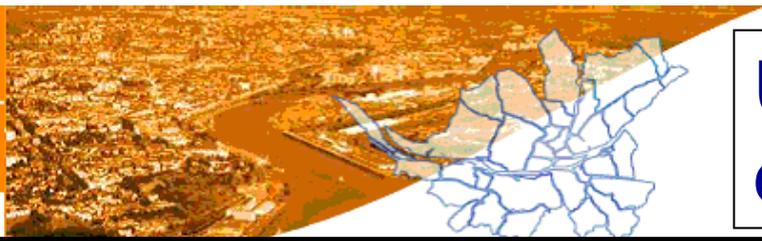


DIRECTION GENERALE DES SERVICES URBAINS

DIRECTION DE L'EAU
2001

Nantes Métropole





Un territoire hétérogène: des échéances à court terme



Poles de proximité	Population	Eau			Assainissement		
		mode de gestion	opérateur	fin de contrat	mode de gestion	opérateur	fin de contrat
Sautron	6824	Affermage	CGE	2009	Affermage	CGE	déc 2008
Orvault	23554	Régie	interne	s o	Régie	interne	s o
La Chapelle	16391	Régie	interne	s o	Affermage	SAUR	mars 2012
Nantes 8		Régie	interne	s o	Régie	interne	s o
Carquefou	15377	Gérance	SAUR	dec 2001	Gérance	SAUR	dec 2004
Nantes 9		Régie	interne	s o	Régie	interne	s o
Thouaré	6661	Gérance	SAUR	dec 2001	Affermage	SAUR	dec 2011
Ste Luce	11261	Gérance	SAUR	dec 2001	Gérance	SOAF	oct 2005
Mauves					Affermage	SAUR	dec 2012
Nantes 10		Régie	interne	s o	Régie	interne	s o
Basse Goulaine	7499	Gérance	SAUR	2010	Régie	interne	s o
Vertou	20268	Gérance	SAUR	2010	Gérance	SAUR	juin 2004
Les Sorinières	6239	Gérance	CEO	2007	Gérance	CEO	juin 2008
Rezé	35478	Gérance	CEO	2007	Régie	interne	s o
Nantes 11		Régie	interne	s o	Régie	interne	s o
Saint Sébastien	25223	Régie	interne	s o	Régie	interne	s o
Coueron	17808	Affermage	CEO	2015	Affermage	CEO	juin 2015
Saint Herblain	43726	Régie	interne	s o	Affermage	CEO	août 2015
Indre	3643	Gérance	CEO	2016	Affermage	CEO	août 2015



HARMONISATION TARIFAIRE

↳ **Vision globale de la facture**

↳ **Une prospective économique**

↳ **Harmonisation du service**



Une démarche collective



- ❁ **Démarche réalisée en interne dès 2000**

- ❁ **Pilotage politique par un groupe de suivi:**
 - ❖ **Premier vice président**
 - ❖ **Vice président eau**
 - ❖ **Vice présidente assainissement**

- ❁ **Orientations présentées aux Maires des communes , avant décision au Conseil de décembre 2001**



Les principaux points de l'harmonisation tarifaires



- ❁ **Abonnement ou non et si oui, quel niveau?**
- ❁ **Tranche de prix au m³: quelle justification des tarifs progressifs ou dégressifs?**
- ❁ **Location compteur : à individualiser ou non?**
- ❁ **Quelle péréquation de la contrevaieur pollution ?**
- ❁ **Durée de la période de convergence des tarifs?**

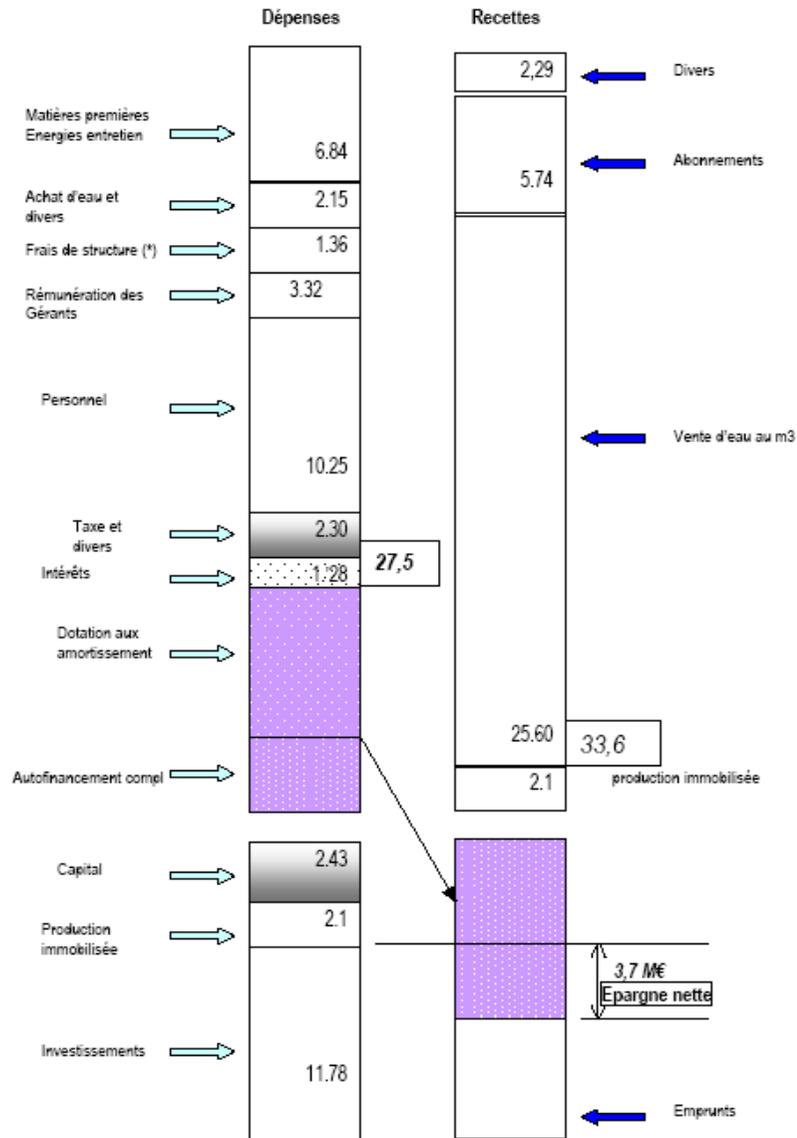


Méthode adoptée

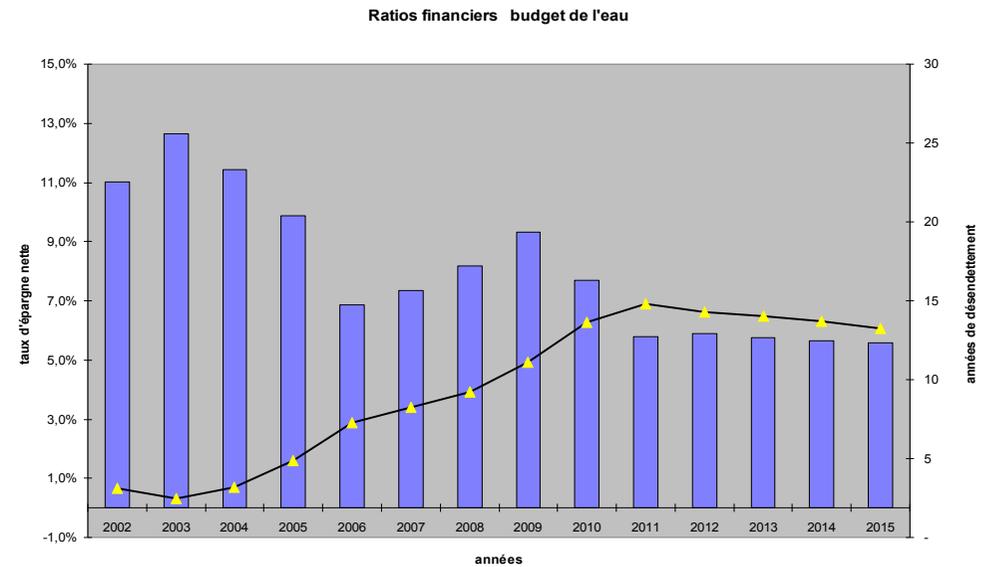


- ✪ **Mise à plat et analyse des composantes tarifaires**
- ✪ **Analyse conjointe : politique tarifaire et équilibre du budget eau et du budget assainissement (analyse pluriannuelle)**
- ✪ **Restitution des scénarios tarifaires via l'impact sur la facture eau + assainissement pour l'utilisateur, selon niveau de consommation**
- ✪ **Nécessaire renégociation de contrats**

BUDGET DE L'EAU EN MILLIONS D'EUROS HT



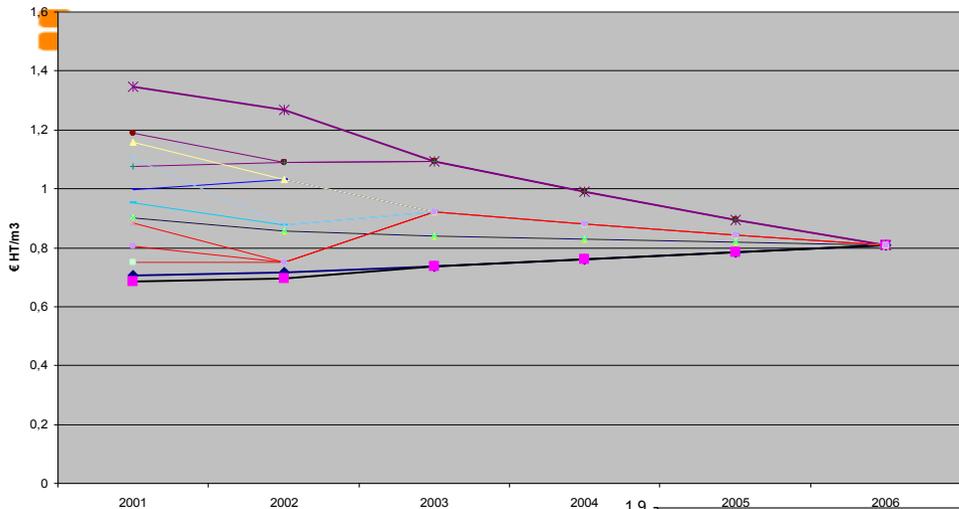
Ratio financiers: épargne nette et désendettement





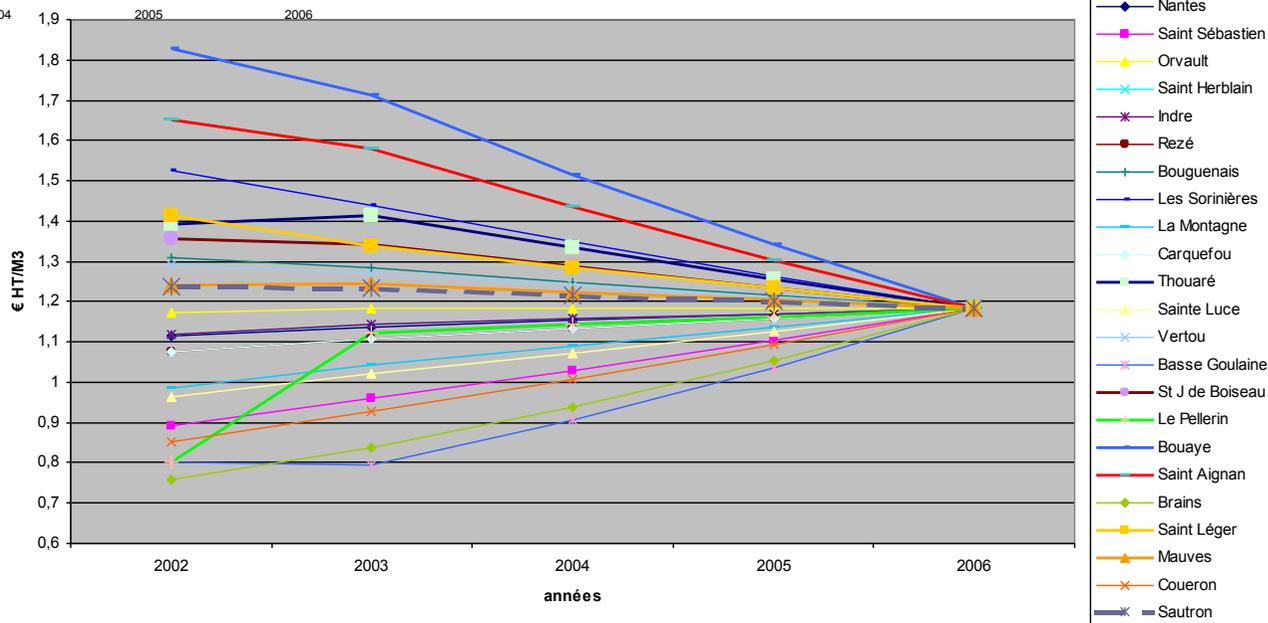
Evolution des principaux tarifs /m3

Scénario de convergence retenu



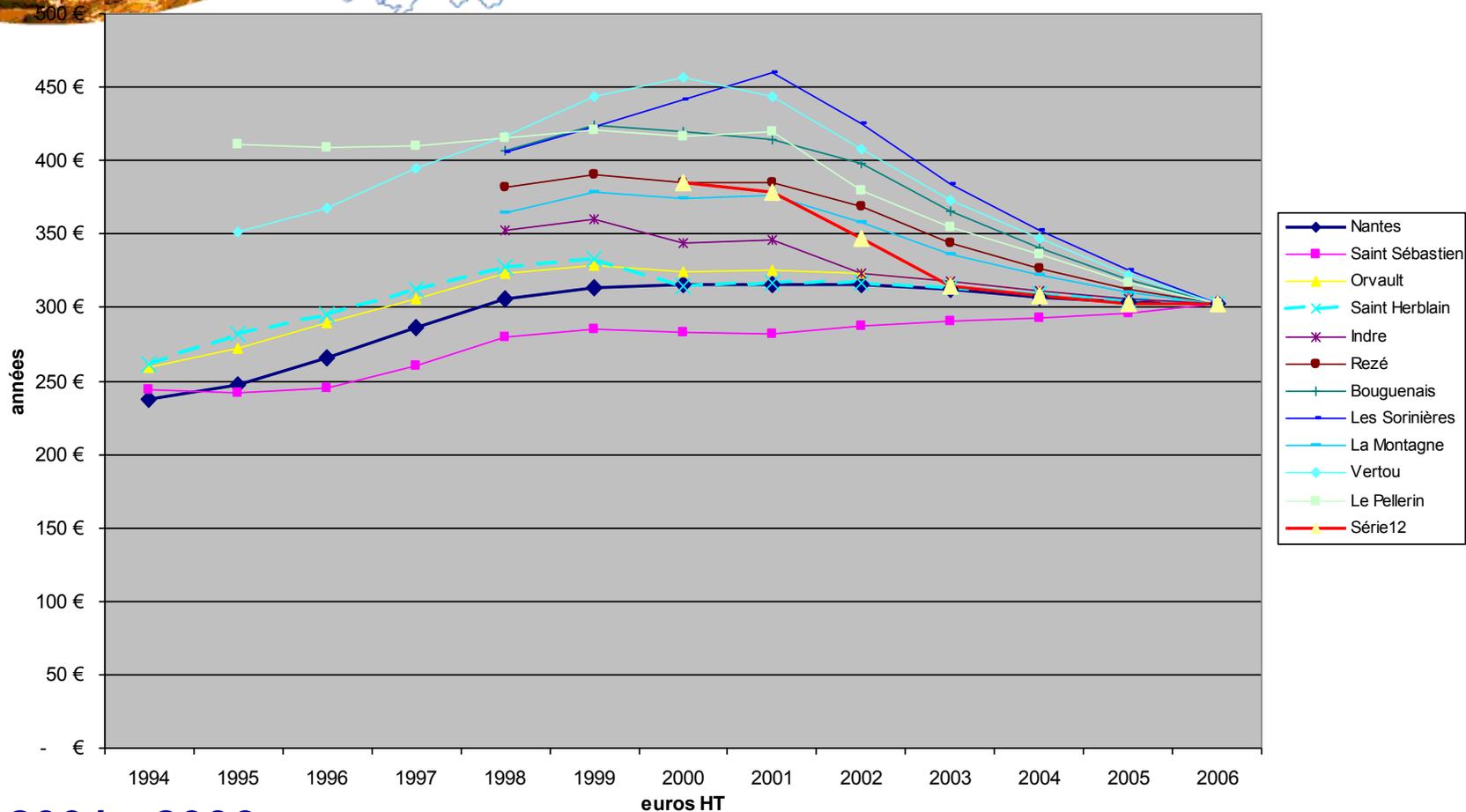
Tarif du m3 (assainissement)

m3 seul





Evolution de la facture 120 m3 en euros constants



2001 - 2006 :

**pour 60 % des abonnés augmentation inférieure à l'inflation ;
pour 35 % des abonnés baisse très sensible entre - 10% et - 35 % ;**

pour 5 % des abonnés augmentation de l'ordre de + 10%.



La simplification de la facture à l'usager



Eau potable

- **Suppression de la ligne location compteur :**
- **Simplification des tranches tarifaires**
- **Harmonisation de la CVP**

Assainissement

- **Suppression de l'abonnement**
- **Suppression des tranches tarifaires domestiques**



Au 31 décembre 2001 

Propositions présentées à tous les Maires

Harmonisation tarifaire

↳ Harmonisation des services

Modes de gestion



Niveau du service

Harmonisation des services : une même charte qualité sur toute l'agglomération



Les 12 engagements du service public d'eau potable de Nantes Métropole

- 1 - Un contrôle permanent de la qualité de l'eau
- 2 - Une facilitation des moyens de paiements
- 3 - Un accueil téléphonique 7j/7 et 24h/24
- 4 - Une réponse courrier systématique
- 5 - Une intervention dans les 2 heures à votre domicile
- 6 - Plage horaire de 2 heures maximum pour votre rendez-vous
- 7 - Votre demande d'abonnement traitée en 24 heures
- 8 - Vos travaux de branchement réalisés sous 4 semaines maximum
- 9 - Pose d'un compteur en 48 heures
- 10 - Information 24 heures à l'avance pour une coupure d'eau programmée
- 11 - Information facilitée pour une coupure d'eau non programmée
- 12 - Nous vous prévenons en cas de surconsommation



Charte service

Nantes Métropole met en place la charte de service public de l'eau potable à compter du 1^{er} janvier 2005. Elle s'applique sur l'ensemble des 24 communes. Trois opérateurs d'eau potable garantissent la distribution et l'exploitation du réseau :

Générale des Eaux
BP 80436
44104 NANTES cedex 4
☎ 0 811 902 902
Fax : 02 40 04 09 63

Bouaye
Bouguenais
Brains
Couéron
Indre
La Montagne
Le Pellerin
Reze
Saint-Aignan-de-Grand-Lieu
Saint-Jean-de-Boiseau
Saint-Leger-des-Vignes
Sautron
Les Sorinières

RÉGIE
Nantes Métropole
Régie Communautaire de l'Eau
44923 NANTES cedex 9
☎ 02 40 18 88 00
Fax : 02 40 18 88 88

Carquefou
La Chapelle-sur-Erdre
Nantes
Orvault
Saint-Herblain
Saint-Sébastien-sur-Loire
Sainte-Luce-sur-Loire
Thouaire-sur-Loire

SAUR
1 place de la Galerne
BP 46205
44262 NANTES cedex 2
☎ 02 40 35 05 35
Fax : 02 40 35 21 52

Basse-Coulaine
Mauves-sur-Loire
Vertou

Pour toutes informations générales :
www.nantesmetropole.fr



Charte du service public d'eau potable

Les 12 engagements de Nantes Métropole





L' autorité organisatrice: principes



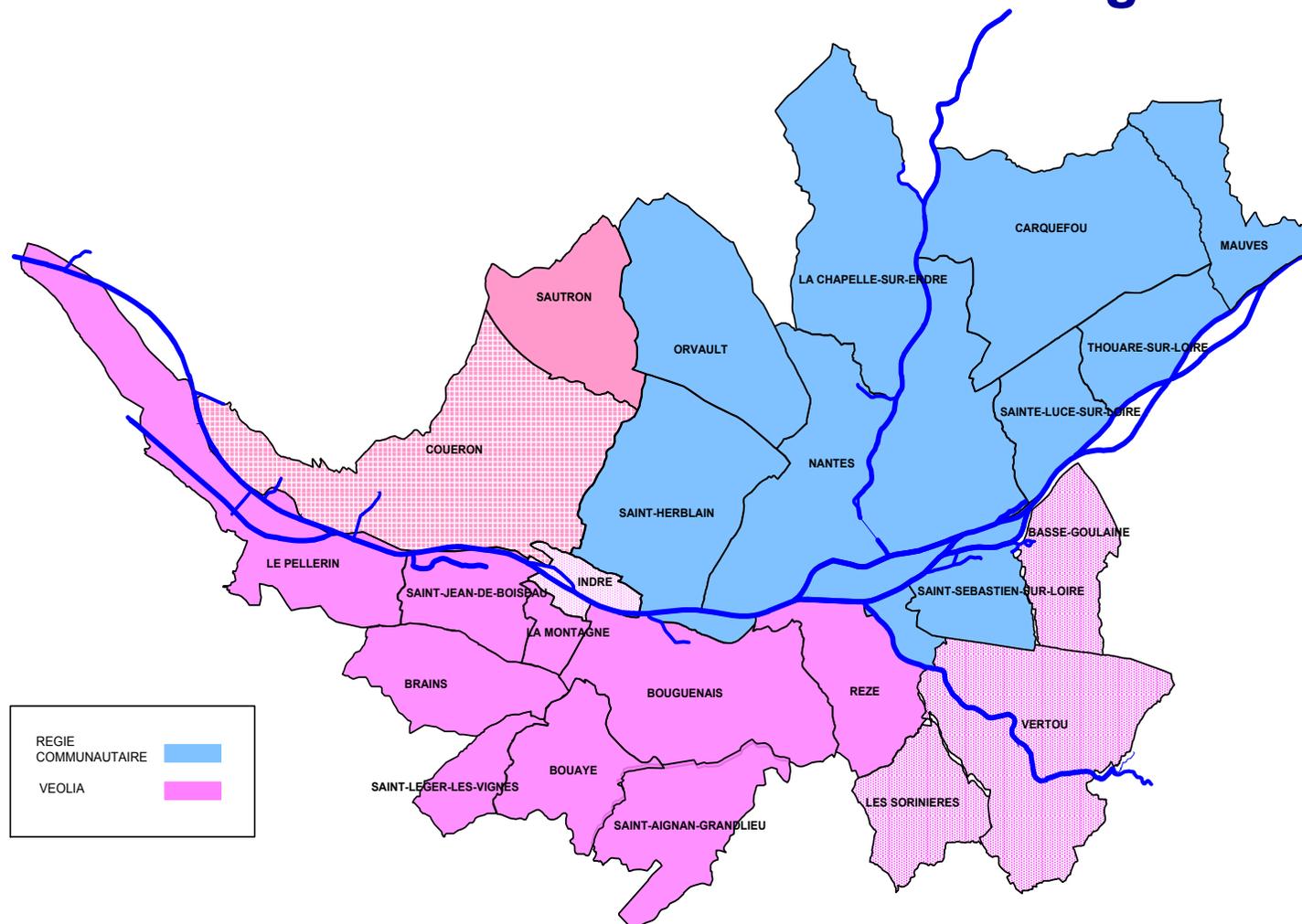
- ✪ **L' affirmation de l' autorité organisatrice comme la seule autorité légitime, garante du service public**
- ✪ **Tout habitant est en droit d' attendre un service équivalent et au même tarif quelque soit le lieu du territoire ou le mode de gestion**
- ✪ **La reconnaissance du rôle du citoyen usager au cœur du service public**



Quelques retombées pour Nantes Métropole



- Regroupement des contrats par territoire attractif
- Gestion améliorée des contrats et budgets





Un réponse politique à des enjeux de politique publique

Commande politique	Enjeux	Enjeux pour chaque partie prenante		
		Pour l'élu	Pour le citoyen	Pour le gestionnaire
Harmonisation tarifaire de l'eau et de l'assainissement	Prix unique de l'eau	Équité du traitement des citoyens-usagers	Équité du traitement des citoyens-usagers	Affirmation de l'initiative politique
		Affirmation du pouvoir politique sur un nouveau territoire	Responsabilité des élus	Équité du traitement des citoyens-usagers
	Affirmation du rôle d'autorité organisatrice de Nantes Métropole	Reconnaissance de la capacité à agir de l'élu	Appartenance à une nouvelle entité politique: cohésion	Pérennité du système
		Pertinence de la structure CU	Confiance dans l'élu	Cohérence de l'action
	Baisse de la consommation	Durabilité économique	Durabilité environnementale	Durabilité économique
		Durabilité environnementale	Juste prix	Durabilité technique



MISE EN ŒUVRE AUTORITE ORGANISATRICE

